

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

NEUVIÈME ANNÉE. — 1880-1881

N° 2

MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

—
1882



DESCRIPTION

DE PLUSIEURS

ROSIERS DE LA FLORE FRANÇAISE

PAR

ALFRED DÉSÉGLISE

Fascicule II ⁽¹⁾

Je remercie, pour les échantillons communiqués pendant l'hiver 1880-81, MM. Moutin, Foucaud, Savatier, Guillon, Humnicki, Chastaingt, Boullu, Duroux, Gaudefroy; ce dernier a trouvé à Montfort-l'Amaury le *R. gallicoides* Malvd., et a bien voulu partager en ma faveur une série de Rosiers de M. Debeaux, sur lesquels nous reviendrons en temps opportun. Je dois une mention particulière à MM. Gillot, Lucand et Ozanon, dont les échantillons sont toujours accompagnés de notes et d'observations étendues qui facilitent beaucoup mon travail et mes recherches. J'ose espérer qu'ils voudront bien me continuer leur bienveillant concours en voyant l'usage qui est fait des matériaux si largement mis à ma disposition.

Dans la monographie des Rosiers de la flore française en préparation, je tiens à donner la plus grande dispersion possible des espèces, même les plus vulgaires, ne voulant pas sous ce rapport imiter une Flore (2), dont les auteurs se contentent de

(1) Le premier fascicule a été publié dans le *Bulletin de la Soc. royale de botan. de Belgique*, Vol. XIX, p. 18-31, avec extrait (1880).

(2) Grenier et Godron, *Flore de France*, III vol., 1848-55.

mentionner les localités en termes par trop généraux « dans toute la France », indiquant de cette manière des plantes dans des régions où elles n'existent pas. La France est grande et une Flore de cette importance demande un travail autre que celui d'une compilation mal ordonnée.

Une fausse interprétation du texte passe souvent pour un article de foi dans un certain monde botanique, ou bien les recherches et les observations sont attribuées à d'autres que ceux qui les ont faites, témoin ce qui a été écrit dans une prétendue monographie où les auteurs attribuent à Godron les recherches qui ont été faites pour établir la priorité du *R. glauca* Villars. Certains botanistes, se croyant parvenus au sanctuaire de la science, ne veulent point reconnaître qu'ils n'en ont pas encore quitté le vestibule (1). Le soleil brille pour tout le monde! Nous voulons avant tout la vérité, non doublée de charlatanisme. Nous sommes, pour notre compte, très-flatté de voir surgir des travaux sur les Rosiers, car quand ils sont consciencieusement écrits, notre tâche devient plus facile. Si, au contraire, ce sont des *chinoiseries*, la critique saine et sans parti pris nous reste en partage. Quand un sot dit une sottise, il fait son métier, il n'y a qu'à laisser passer et à sourire.

Un auteur en renom dit ou écrit un non sens, qui se trouve souvent accepté sans discussion. D'autres ajoutent au manque d'érudition le charlatanisme, et sous le vain prétexte de mieux faire que leurs devanciers, coupent, tranchent sans raison, et donnent, comme acquis pour la science, le plus beau bouleversement, dans lequel ces prétendus réformateurs ne savent pas même se reconnaître dans leurs propres créations. Comme dit M. Malinvaud : « avec leurs étranges procédés pour la fabrication des espèces, ils semblent vouloir transformer le Règne végétal en un immense bazar de chinoiseries » (2).

Il y a aussi une autre école, celle des *hybridolâtres*, décidant, dans leur sagesse, que ces prétendues formes nouvelles ne sont que des hybrides. Il y a une trentaine d'années, un savant prussien, Henschel, n'annonçait-il pas la formation d'hybrides tels que ceux du *Polemonium cæruleum* fécondé par le *Tro-*

(1) Rerum enim natura sacra sua non simul tradit; initiatos nos credimus in vestibulo ejus hæremus. Lin. *Syst. nat.* p. 9.

(2) *Bulletin de la Soc. bot. de France*, tome XXVII, p. 275.

pæolum majus; du *Spinacia oleracea* par le *Pinus strobus* ! (1) De semblables aberrations prouvent combien l'imagination peut facilement se substituer à l'observation des faits. Les *hybridomanes* actuels ne sont pas plus sages que le dit Prussien ; le souffle des vents, la présence d'un insecte dans la fleur : c'est sur de telles hypothèses qu'on a cru reconnaître des produits adultérins dans une foule de plantes dont la constante reproduction ne saurait être mise en doute, et qu'on a échafaudé cette nomenclature barbare, qui rappelle les *sesquipedalia et nauseabunda verba*, que Linné proscrivait d'une manière si absolue (2). Un grand botaniste, qui sera toujours la gloire de son siècle, disait (3) : « malgré la commodité apparente de cette « nomenclature, je répugne à l'admettre par les motifs suivants : « 1° elle oblige à changer, sans nécessité, un grand nombre « de noms déjà connus ; 2° elle est inapplicable aux hybrides « dont on ne connaît que la mère, à ceux qui proviennent déjà « d'un hybride, à ceux qui sont nés d'espèces appartenant à « deux genres différents ; 3° elle produit souvent des noms très- « barbares et dont le sens peut se confondre avec des termes « déjà admis dans un autre sens ; 4° elle est inapplicable aux « variétés dues à l'hybridité qui sont très-nombreuses. L'emploi « de ces noms est même embarrassé, sous ce rapport que « quelques botanistes ont composé les noms en « sens in- « verse, c'est-à-dire ont mis en première ligne le nom du « père et en second celui de la mère. Les mêmes objections « atteignent cette méthode, et la confusion que ce double sys- « tème met dans la nomenclature doit contribuer encore à faire « exclure l'un et l'autre comme méthode générale. »

On peut ajouter que cette nomenclature ne repose que sur des probabilités plus ou moins fondées, que souvent l'hybride prétendu croît dans un pays où ne se trouve pas l'un des ascendants qu'on lui donne, et de plus qu'aujourd'hui les hybrides finissent par surpasser en nombre spécifique les vraies espèces dans certains genres.

(1) Boreau, *Notes et observations sur plusieurs plantes de France* (1853); *Bulletin de la Soc. industrielle d'Angers et du départ. de Maine-et-Loire* ; n° 6, XXIV^e année et extrait p. 22.

(2) *Crit. bot.* n° 249.

(3) Pyramide de Candolle, *Physiologie végétale*. (1832), p. 719.

M. Loret (1) préfère le système de Schiede ; mais pour l'adopter il faudrait être certain de la mère et du père d'un hybride, ce qui est très difficile à constater pour ne pas dire impossible ; aussi, en semblable circonstance, il vaut beaucoup mieux donner un nom simple, tout en faisant observer que la plante est un hybride de celle qu'on a en vue, et il serait plus juste de mettre un point de doute après le nom composé, ne pouvant pas assurer quelle est celle qui a fourni le pollen. A ce sujet, nous partageons entièrement l'avis de M. Malinvaud qui, au lieu de dire *Mentha arvensi-aquatico-viridis* ou *aquatico-arvensi-viridis* ou *viridi-arvensi-aquatica*, préfère *M. Wirtgeniana*, qui est à la fois plus court, plus précis et à l'abri des controverses pour l'emploi du nom composé (2).

P. de Candolle, qui possédait à un si haut degré la logique et la philosophie de la science, a traité ce sujet avec sa supériorité habituelle (3) : « L'un des faits relatifs à la fécondation, « dit-il, que les expériences de Koelreuter ont le mieux démontré, « c'est la très-petite quantité de pollen nécessaire à la féconda- « tion. De là résulte l'une des difficultés de l'hybridité. Il paraît « certain que dès que le stigmate d'une plante a reçu l'action de « son propre pollen, ce stigmate n'est plus susceptible d'être « fécondé par une autre espèce ; de là le soin des expérimenta- « teurs d'enlever toutes les étamines de la plante à féconder « et de le faire dès le bouton, surtout dans les plantes où la « fécondation naturelle s'opère avant l'épanouissement de la « corolle..... Ces circonstances rendent l'hybridité naturelle « beaucoup plus rare qu'on ne le pense, car il faut le concours « d'une cause qui altère ou dénature les étamines d'une plante « avec la proximité d'une espèce analogue en fleur au même « moment. Gärtner confirme ce résultat : les fécondations « hybrides, dit-il, doivent s'opérer rarement dans la nature « libre, car l'influence du pollen propre est tellement prépon- « dérante sur celle même d'une grande masse de pollen étran- « ger, qu'une quantité microscopique du pollen propre anéantit « l'action de l'autre. »

Linné n'a-t-il pas avancé dans une dissertation spéciale (4)

(1) *Bulletin de la Soc. bot. de France*, t. XXVII, p. 268 et p. 281.

(2) *Bulletin de la Soc. bot. de France*, t. XXVII, p. 278.

(3) *Physiologie végétale*, p. 705, p. 706.

(4) *Plant. hybrid.* (1751).

un grand nombre de faits qui, d'après l'observation de de Candolle, se sont trouvés tous faux. Quel est le botaniste qui oserait aujourd'hui soutenir que le *Roemeria hybrida* est né du *Papaver hybridum* et du *Glaucium corniculatum*, que le *Syringa persica* provient du *Syringa vulgaris* fécondé par le *Jasminum officinale*, que le *Villarsia nymphoides* est né du *Menyanthes trifoliata* fécondé par le *Nuphar luteum*, etc. Ces aberrations prouvent combien l'imagination peut facilement, et à notre insu, se substituer à l'observation des faits. Il faut ajouter que Linné avait eu la modestie de terminer sa dissertation par ces mots : *hæc omnia hypothelice proposuimus*.

Comme disait Ch. des Moulins, dont le jugement a toujours été apprécié (1) : « L'influence allemande a fait chez nous « d'effroyables dégâts dans la nomenclature spécifique. C'est à « la seconde édition du *Synopsis* de Koch que nous en devons, je « crois, la fatale introduction dans les livres de nos compatriotes. « Schiede fut le principal promoteur de l'étude des hybrides « spontanés. Des élèves ardents, puis des imitateurs fanatiques, lui ont succédé, tout comme les *romantiques* ont succédé à Châteaubriand. »

C'est donc vers l'observation exacte de la Nature, vers la détermination scrupuleuse des espèces que doivent tendre tous nos efforts, en sachant nous préserver des illusions de l'imagination. Les théories les plus séduisantes ne doivent avoir de prix à nos yeux qu'autant qu'elles s'appuient sur l'observation rigoureuse des faits.

Nous devons chercher avant tout à nous tenir en dehors des passions et, critique impartial, juger les idées soumises à notre examen avec tout le bon sens que la nature a bien voulu nous octroyer.

(1) *Catalogue raisonné des phanérogames de la Dordogne*, supplément final (1859), p. 163.

SYNSTYLÆ (B) arvenses.

R. Engolismensis Déségl. et Guillon (1).

Arbrisseau bas, couché à tiges rampantes, longues, ne s'élevant pas pour former buisson; aiguillons médiocres, dilatés à la base en forme de disque, droits ou inclinés, ceux des rameaux plus grêles et de même forme, blancs ou roussâtres, espacés ou plus ou moins abondants sur les rameaux et les ramuscules.

Pétioles verts, quelquefois vineux, *lisses, parsemés de quelques glandes fines* (quelquefois le pétiole porte de rares poils blancs au sommet ou dans le sillon), aiguillonnés en dessous.

Feuilles 5, *ovales-obtuses, ovales-subaiguës ou ovales-elliptiques aiguës*, plutôt petites que grandes, les plus grandes ayant 3 cent. de longueur sur 2 cent. de largeur (la plupart ont de 1 cent. à 1 cent. 1/2 de largeur sur 2-3 cent. de longueur), glabres, vertes en dessus, simplement dentées, à *dents, surtout les inférieures, souvent ciliées; d'autres folioles à dents dépourvues de cils*, généralement terminées par un mucron.

Stipules *très-étroites*, de 1 cent. à 1 cent. 1/2 de longueur, glabres sur les deux faces, bordées de quelques glandes fines souvent accompagnées de petits cils; oreillettes aiguës droites ou un peu divergentes.

Pédoncules solitaires, assez longs (3-4 cent.), parsemés de glandes fines rougeâtres; bractée très-courte, ovale-acuminée, glabre sur les deux faces, bordée de quelques glandes.

Tube du calice grêle, prumineux, ovoïde, glabre ou glanduleux.

Divisions calicinales *courtes, entières*, ovales-cuspidées, les intérieures à bords tomenteux, *les extérieures glabres ou par-*

(1) Je trouve dans Bouillet et le dictionnaire latin: *Inculisma (Angoulême)*; *Inculismensis (qui est d'Angoulême)* et non *Engolismensis*. J'ai soumis à M. Guillon mon doute sur la latinité d'Angoulême et voici sa réponse: « Je suis allé m'entretenir avec une personne très-compétente en ce qui concerne le vrai nom ancien de la ville d'Angoulême. Cette question donne lieu à bien des controverses, et il est difficile, en l'état des connaissances, de la résoudre avec une entière certitude. Cette personne est d'avis qu'il y a lieu de s'en tenir à *Engolismensis*, et, je me range d'autant plus volontiers à son avis, qu'un Géologue a donné ce nom à une espèce de coquille qu'il avait à décrire. » (Lettre du 24 Mars 1881).

semées de quelques glandes ayant quelquefois 1 à 2 petits appendices linéaires, à peine saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse, caduques.

Styles soudés en colonne hérissée au-dessus d'un disque un peu conique.

Corolle assez grande, complètement blanche.

Fruit relativement petit, rouge, ovoïde.

HAB. Juin. Bois taillis.

Charente : A. C. taillis d'Heurtebise et des Chaumes de Craye, près d'Angoulême (Guillon).

OBS. Par son fruit cette plante se rapproche de *R. ovata* Lejeune, dont elle diffère par ses pétioles non pubescents, les folioles dépourvues de villosité sur la nervure médiane et à dents plus ou moins ciliées, ses styles hérissés. Elle a beaucoup de rapport avec le *R. arvensis* Huds., dont elle diffère par ses pétioles non pubescents, ses folioles à nervures médianes non velues, par les dents plus ou moins ciliées, ses divisions calicinales plus ou moins parsemées de glandes ou glabres, ses styles en colonne hérissée, son fruit ovoïde.

Par ses styles en colonne hérissée, notre plante se rapprocherait du *R. sempervirens* et *R. scandens*; mais les feuilles ne sont pas persistantes, outre les autres caractères

C'est une forme remarquable du groupe du *R. arvensis*. Les amateurs d'hybrides pourraient exercer leur imagination en créant un nom plus ou moins barbare et hypothétique; car qui serait la mère, qui serait le père? serait-ce un *R. sempervirens*? Mais le *R. sempervirens* n'existe pas dans la localité! M. Guillon m'écrit que la station la plus rapprochée du *R. sempervirens* est à 3 kilom. des localités citées. Est-ce une canine? mais laquelle aurait commis cet adultère?

R. irregularis DÉSÉGL. et GUILLON.

Arbrisseau à tiges rampantes formant un réseau inextricable de tiges très-longues, de 1 m. à 1 m. 50 cent., s'accrochant entre elles par les aiguillons parfois robustes; aiguillons assez nombreux, dilatés, comprimés à la base, inclinés, droits ou crochus; ceux des rameaux plus ou moins espacés, grêles, rous-sâtres ou blanchâtres, droits, inclinés ou crochus.

Pétioles *lisses*, aiguillonnés ou inermes en-dessous; quelques pétioles ont de très-rares petites glandes.

Feuilles 5, *un peu coriaces, ovales-aiguës, ovales-elliptiques*, ayant 2 à 3 cent. de longueur sur 1 cent 1/2 à 2 cent. de largeur, glabres, vertes en-dessous, simplement dentées à dents terminées par un mucron.

Stipules très-étroites, courtes, glabres sur les deux faces, bordées de quelques rares glandes; oreillettes aiguës divergentes.

Pédoncules solitaires, assez longs, 2-3-4 cent., glanduleux; bractée très-courte, ovale-acuminée, glabre sur les deux faces.

Tube du calice *petit, globuleux*, glabre.

Divisions calicinales courtes, ovales, cuspidées, *glabres*, vertes en dessous, les intérieures entières à bords tomenteux, *les extérieures bordées de quelques glandes*, portant 1-2 petits appendices très-courts, non saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse, caduques.

Styles *hérissés en colonne désunie*, dépassant les étamines *et facilement caducs*; disque *presque plan*.

Corolle *grande tantôt blanche, tantôt rose, tantôt panachée*.
Fruit rouge *très petit, globuleux* ou *sphérique*.

HAB. Juin. Bois taillis.

Charente: environs d'Heurtebise près d'Angoulême (Guillon).

Obs. Forme très remarquable par son port, son petit fruit et surtout par ses styles désunis en colonne, comme dans quelques Gallicanes. Cette forme appartient sans nul doute aux *Arvenses* et non aux *Gallicanæ*! M. Guillon, dans ses notes, me dit: les fleurs sont fort grandes, blanches, roses ou panachées; les styles très longs sont toujours désunis; l'aspect de la plante est bizarre: c'est un amas, un réseau inextricable de tiges très-longues, rampantes, s'enchevêtrant entre elles.

Il diffère du *R. Engolismensis* par son port, son tube du calice petit, globuleux, glabre, ses styles, sa corolle, son fruit très-petit, globuleux.

CANINÆ (C) hispidæ.

R. disparilis LUCAND et OZANON, in *Bull. Soc. Dauphinoise*, 1881, n° VIII, p. 328.

Grand arbrisseau ayant le port du *R. canina* L., à aiguillons presque droits en verticille et souvent géminés sous les rameaux florifères peu courbés ou droits, *diminuant de grandeur de haut en bas*.

Pétioles glabres, glanduleux, aiguillonnés en dessous.

Folioles 5-7, de moyenne grandeur, glabres, ovales, obtuses ou aigües, celles du bas des rameaux presque arrondies, vertes en dessus, glaucescentes en dessous, *simplement ou doublement dentées*, à nervure médiane glanduleuse et portant souvent quelques petits acicules.

Stipules lancéolées, glabres, bordées de glandes fines, à oreillettes droites ou divergentes.

Pédoncules solitaires ou réunis en bouquet, 1-4, *glabres, portant de rares glandes qui disparaissent en partie*; bractées plus ou moins larges, souvent appendiculées, foliacées au sommet, glabres et bordées de glandes.

Tube du calice ovoïde, glabre.

Divisions calicinales glabres, bordées de glandes, *le dos en portant aussi quelques-unes*, saillantes sur le bouton, égalant à peu près la corolle, renversées après l'anthèse, caduques.

Styles courts, *médiocrement hérissés*, portés par un disque presque plan.

Corolle rose clair.

Fruit ovoïde, gros. (OZANON et LUCAND).

HAB. Haies des terrains granitiques.

Saône-et-Loire : Antully, au cours Barrault; Saint-Emiland aux Chazets (Ozanon); Saint-Denis près d'Autun (Lucand).

R. hirsuta Déségl. et Ozan., in *Bull. Soc. Dauph.*, 1881, n° VIII, p. 329.

Arbrisseau élevé, à aiguillons des rameaux assez nombreux,

dilatés comprimés à la base, presque droits ou inclinés au sommet, ceux des ramuscules plus petits; écorce pruinuse ou verdâtre.

Pétioles *pubescents glanduleux*, aiguillonnés en dessous.

Feuilles de moyenne grandeur, glabres, les plus grandes des rameaux florifères ayant 3 cent. de longueur sur 1 cent. 1/2 de largeur, celles des jeunes pousses 3 cent. 1/2 à 4 cent. de longueur sur 1 cent. 1/2 à 2 cent. de largeur, *ovales-elliptiques mucronées ou ovales-obtuses*, d'un vert sombre en dessus, glaucescentes en dessous (la nervure médiane de plusieurs folioles est parsemée de petites glandes fines), *irrégulièrement dentées, les unes à dents simples, les autres à dents doubles*.

Stipules étroites, glabres, oreillettes aiguës droites ou divergentes, *ciliées-glanduleuses aux bords*, principalement au sommet.

Pédoncules courts, solitaires ou réunis en bouquet, hispides-glanduleux; bractée ovale, acuminée, souvent foliacée, glabre, à bords glanduleux, plus longue que le pédoncule.

Tube du calice ovoïde, hispide-glanduleux.

Divisions calicinales plus ou moins longuement spatulées au sommet, 2 entières, 3 pinnatifides à appendices étroits, glanduleuses sur le dos, saillantes sur le bouton, réfléchies à l'anthèse, caduques.

Styles *obscurément hérissés, presque glabres*; disque plan.

Corolle rose.

Fruit de moyenne grosseur, ovoïde d'un rouge terne.

HAB. Haies des terrains granitiques,

Saône-et-Loire: Saint-Emiland à Epiry (Ozanon).

(D) *pubescentes*.

R. spinctorum DÉSÉGL. et OZAN., in *Bull. Soc. Dauphin.*, 1881, n° VIII, p. 331.

Arbrisseau moyen à rameaux flexueux; aiguillons courbés assez nombreux, ceux des rameaux florifères presque droits, très-aigus, souvent nuls.

Pétioles *pubescents-glanduleux*, aiguillonnés en dessous.

Folioles 5-7, ovales-aiguës ou obtuses, quelques-unes arrondies, glabres, vertes, luisantes en dessus, velues en dessous *seulement sur les nervures*, la nervure médiane souvent un peu glanduleuse, *irrégulièrement dentées, les unes à dents simples, les autres à dents doubles*, dents ciliées, les secondaires terminées par une petite glande.

Stipules lancéolées, glabres, légèrement ciliées-glanduleuses, à oreillettes aiguës, droites ou divergentes.

Pédoncules glabres, solitaires ou réunis en bouquet ; bractées ovales, acuminées, plus longues que les pédoncules, souvent foliacées, à bords ciliés-glanduleux.

Tube du calice glabre, *subglobuleux ou globuleux*.

Divisions calicinales appendiculées au sommet, glabres à bords tomenteux, 2 entières, 3 pinnatifides, saillantes sur le bouton, atteignant la corolle, étalées à l'anthèse, puis réfléchies et caduques avant la maturité du fruit.

Styles *allongés, très-hérissés* ; disque plan.

Corolle blanche.

Fruit *globuleux*.

HAB. Haies, buissons.

Saône-et-Loire : autour du château de Montaigne, au Bourgneuf, commune de Touches (Ozanon).

RUBIGINOSÆ (B) glandulosæ.

R. extensa DÉSÉGL. et OZANON, in *Bull. Soc. Dauphin.*, 1881, n° VIII, p. 328.

Arbrisseau bas, rameux à rameaux verdâtres ou vineux, *sarmenteux courant sur le sol* ; aiguillons rares, droits ; *rameaux inermes, portant de petits aiguillons fins, sétacés quelques-uns glandulifères au sommet des rameaux florifères dépassant la première paire de folioles et n'atteignant que la moitié supérieure de l'intervalle de la deuxième paire de folioles*.

Pétioles pubescents glanduleux, aiguillonnés en dessous.

Feuilles *ovales-elliptiques*, ayant les plus grandes 3-4 cent. de longueur sur 2 cent. de largeur, arrondies à la base, aiguës

au sommet, vertes, *glabres* en dessus, glaucescentes et parsemées de petites glandes en dessous, les nervures velues, doublement dentées à dents surchargées de glandes.

Stipules *étroites*, couvertes de glandes en dessous surtout les inférieures, *glabres* en dessus ; oreillettes aiguës, *droites*.

Pédoncules 1-3, robustes, hispides-glanduleux.

Bractée ovale cuspidée, *glabre* en dessus, glanduleuse en dessous, égalant ou plus courte que le pédoncule.

Tube du calice ovoïde, hispide.

Divisions calicinales longuement appendiculées au sommet, 2 entières à bords tomenteux, 3 pinnatifides, toutes couvertes de glandes stipitées, saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, étalées à l'anthèse, puis *redressées, conniventes, persistantes sur le fruit jusqu'à la maturité*.

Styles courts, hérissés, disque plan.

Corolle grande, rose.

Fruit rouge, *globuleux*.

HAB. Côte-d'Or : Meursault (Ozanon).

Cette forme est du groupe du *R. Jundzilliana* Besser ; mais en diffère par son mode de végétation, ses longs rameaux sarmenteux, rampant sur le sol, inermes, les florifères parsemés de soies glanduleuses ; par le tube du calice ; par les divisions calicinales étalées, puis redressées conniventes, persistantes jusqu'à la maturité du fruit ; par son fruit moins gros, globuleux.

Par ses aiguillons dégénérent en soies sétacées, cette forme se rapprocherait des *R. speciosa*, *R. nemorivaga*, *R. pseudo-flexuosa*. Elle diffère du *R. speciosa* : par ses rameaux inermes, son mode de végétation, ses feuilles beaucoup moins grandes, ses styles simplement hérissés, son fruit globuleux couronné par les divisions calicinales persistantes. — Elle diffère du *R. nemorivaga* : par son port, ses rameaux inermes, ses pétioles pubescents et glanduleux, son fruit globuleux, couronné par les divisions calicinales persistantes. — Elle diffère du *R. pseudo-flexuosa* : par son port, ses feuilles, ses divisions calicinales, son fruit. — Elle diffère du *R. Pugeti* avec lequel elle a le plus de rapport : par son port, ses rameaux longs courant sur le sol, inermes ou portant des aiguillons fins, sétacés, peu nombreux, ses folioles moins grandes.

RUBIGINOSÆ (C) pseudo-rubiginosæ.

R. Belnensis OZANON, in *Bull. Soc. Dauphin.*, 1881, n° VIII, p. 326.

Arbrisseau assez grand à rameaux verdâtres ou vineux ; aiguillons robustes dilatés, comprimés à la base, courbés, ceux des rameaux et ramuscules plus petits, droits ou courbés, inégaux, les uns dilatés, comprimés à la base, les autres dilatés en forme de disque, souvent inermes.

Pétioles *tomenteux-glanduleux*, aiguillonnés en dessous.

Folioles 5-7, médiocres, *ovales-elliptiques aiguës aux deux extrémités*, dimensions moyennes de 18 à 25 millim. de long sur 10 à 15 millim. de large, d'un vert sombre, poilues, glanduleuses en dessous sur toute leur surface, garnies en dessus de poils apprimés, doublement dentées à dents glanduleuses.

Stipules glabres en dessus, parsemées de glandes en dessous, ciliées-glanduleuses sur les bords, oreillettes aiguës, droites ou divergentes.

Pédoncules solitaires ou réunis par 2-4, glabres, munis de bractées ovales, acuminées ou foliacées de la longueur ou plus longues que les pédoncules.

Tube du calice médiocre, ovoïde, glabre.

Divisions calicinales appendiculées au sommet, *glabres sur le dos*, à bords tomenteux, 2 entières, 3 pinnatifides à appendices bordés de glandes, égalant la corolle, réfléchies sur le fruit vert, puis caduques.

Styles courts, glabres ou faiblement hérissés ; disque plan.

Corolle médiocre, blanche (environ 3 centim.).

Fruit médiocre, ovoïde, arrondi ou globuleux. (Description établie par M. Ozanon.)

HAB. Les haies. *Côte-d'Or* : Teppes, Meursault, Puligny. — *Saône-et-Loire* : C.C. Bourgneuf, Rougeon près de Buxy (Ozanon).

(D) *veræ-rubiginosæ*.

R. comosella Déségl. et Ozan. in *Bull. Soc. Dauph.*, 1881, n° VIII, p. 327.

Arbrisseau petit, de 1 m. à 1 m. 50 centim., à rameaux grêles, droits ou flexueux ; aiguillons des tiges assez nombreux, conformes quoique inégaux, grêles, longs, droits ou presque droits, très-aigus ; ceux des ramuscules blanchâtres ou fauves, dilatés, comprimés à la base en forme de disque, souvent inermes, ne dégénéralant pas au sommet des rameaux en aiguillons sétacés.

Pétiotes pubescents glanduleux, aiguillonnés en dessous.

Folioles 5-7, petites, ovales, ovales-obtuses, ovales-elliptiques, de 10 à 12 millim. de longueur sur 5-10 millim. de largeur ; plus ou moins chargées en dessus de poils apprimés et en dessous de glandes brunes très-odorantes, la nervure médiane et les secondaires parsemées de poils ; doublement dentées à dents glanduleuses.

Stipules élargies, glanduleuses sur les bords, à oreillettes courtes, glabres ou glanduleuses.

Pédoncules courts, solitaires ou réunis par 2-4, hispides glanduleux, munis de bractées ovales-acuminées, plus longues que les pédoncules, glabres sur les deux faces et bordées de glandes pédicellées.

Tube du calice petit ovoïde, glabre.

Divisions calicinales, 2 entières à bords tomenteux, 3 pinnatifides, glanduleuses en dessous, égalant la corolle, dressées sur le fruit vert et demi-persistentes sur le fruit mûr.

Styles courts, hérissés ; disque plan.

Corolle petite, d'un beau rose.

Fruit médiocre, ovoïde-allongé.

HAB. Haies, broussailles.

Cher : Montifaut près de Bourges (Déséglise). — *Rhône* : Lyon à Villeurbanne (Chabert). — *Indre-et-Loire* : La Grande-Vallée, commune de Châteaurenault, l'Orfrasière (Chastaingt). — *Vosges* : Rambervillers (Déséglise). — *Côte-d'Or* : Meursault, Puligny (Ozanon). — *Saône-et-Loire* : Chagny, Rully (Ozanon).

Obs. Il se distingue du *R. comosa* par la forme de ses aiguillons, ses rameaux florifères à aiguillons ne dégénéral pas, ses styles, etc.

TOMENTOSÆ (B) pomiferæ.

R. Gillotii Déségl. et Lucand.

Arbrisseau élevé à rameaux dressés, vineux ou verdâtres ; aiguillons dilatés à la base en forme de disque, droits ou inclinés, assez espacés sur les rameaux, longs de 7-10 millim., blanchâtres, ceux des ramuscules roussâtres, beaucoup plus petits, de même forme que ceux des rameaux et *dégénéral au sommet en aiguillons fins, sétacés, aciculaires, quelquefois inermes.*

Pétiotes tomenteux, glanduleux, souvent fortement aiguillonnés en dessous, surtout à la base du pétiote.

Feuilles 5-7 ordin' 5, les plus grandes ayant 1 centim. 1/2, 2-3 cent. de largeur sur 3-4 à 4 centim. 1/2 de longueur, *d'un vert sombre, ovales-elliptiques, ovales-aiguës, ovales-obtuses, la dernière paire de folioles quelquefois arrondies, pubescentes en dessus, tomenteuses en dessous, à villosité un peu brillante sur le sec, portant à la face inférieure des glandes roussâtres plus ou moins abondantes, glandes à odeur résineuse très-odorante, les nervures secondaires plus ou moins saillantes, doublement dentées à dents surchargées de petites glandes.*

Stipules plus ou moins larges, pubescentes en-dessus, pubescentes et couvertes de glandes en dessous, ciliées-glanduleuses aux bords ; oreillettes aiguës, divergentes.

Pédoncules robustes, courts, les plus longs ayant 1 à 2 cent. de longueur, solitaires ou réunis par 2-3-4, hispides-glanduleux

Bractée ovale-cuspidée souvent foliacée, velue en dessus, pubescente-glanduleuse en dessous, à bords ciliés-glanduleux, plus longue et cachant les pédoncules portant les fleurs, égalant les pédoncules fructifères ; dans les pédoncules réunis, les latéraux portent à leur base deux petites bractées opposées.

Tube du calice d'une couleur violacée, *globuleux*, hispide-glanduleux principalement à la base ; dans les pédoncules réunis, le tube du calice du central est quelquefois obovoïde.

Divisions calicinales *courtes*, appendiculées, à appendice plus ou moins développé au sommet et bordé de glandes, hispides-glanduleuses en dessous, 2 entières à bords tomenteux, 3 pinnatifides à appendices courts bordés de glandes, saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies ou étalées à l'an-thèse puis redressées conniventes après la floraison, *persistant longtemps sur le fruit et un peu accrescentes, ne tombant qu'après la maturité complète du fruit.*

Styles courts, *hérissés*; disque presque plan.

Corolle de grandeur moyenne, *d'un beau rose vif*; pétales *ciliés* à la base.

Fruit assez gros, rouge, *pyriforme*; dans ceux en bouquet, le central est pyriforme, les latéraux rarement ovoïdes ou arrondis, *le caractère général du fruit est d'être pyriforme.*

HAB. Juillet. Bois, haies.

Saône-et-Loire : C. aux Gouachots, commune d'Antully (Gillot, Lucand); Antully (Ozanon, Gillot); Saint-Emiland au pont d'Argent, aux Zacheries, à la Magdeleine (Ozanon); Autun, en face de Montmorin (Lucand); Creuse-d'Auxy (Gillot); Broye, près le parc de Montjeu (Gillot, Lucand). — *Ain* : plateau d'Hostiaz, au-dessus de Tenay (Boullu). — *Basses-Pyrénées* : vallée de Llandure en Capcir? (Timbal-Lagrange.)

Obs. Ce Rosier est voisin des *R. omissa* et *R. resinosoides*; il diffère du *R. omissa* Déségl., par son port, ses aiguillons dégénérants, la forme des folioles à glandes plus abondantes, très-odorantes, par le tube du calice globuleux, ses styles hérissés, ses pétales ciliés à la base, son fruit franchement pyriforme. — Il diffère du *R. resinosoides* Crépin, par son port, ses aiguillons, ses folioles plus grandes, le tube du calice globuleux, ses styles hérissés, sa fleur d'un beau rose vif, son fruit pyriforme.